



## Résumé d'entrevue : Michael Chong

Michael Chong : Député fédéral de Wellington–Halton Hills (PPC) a été interviewé par des avocats de la Commission le 15 février, 2024.

### Notes au lecteur

- Les avocats de la commission ont fourni des notes explicatives entre crochets pour aider le lecteur.
- Ce résumé contient des informations relatives aux divisions (a)(i)(A) et B du mandat de la commission. Les informations fournies au cours des entrevues qui ont trait à d'autres aspects du mandat de la commission ont été omises du présent résumé, mais pourraient être présentées par la commission à un stade ultérieur de ses travaux.

## 1. Contexte

- [1] Michael Chong est le député fédéral de Wellington–Halton Hills. Il est membre du **Parti conservateur du Canada (« PPC »)** et a été élu pour la première fois à la Chambre des communes en 2004. Il est entré au cabinet fédéral du premier ministre Stephen Harper en 2006 et a été président du Conseil privé de la Reine, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Sports.
- [2] Il est actuellement critique de l'opposition en matière d'affaires étrangères pour l'opposition officielle.

### 1.1 La vie avant la politique

- [3] M. Chong est né à Windsor, en Ontario, de parents immigrés au Canada. Sa mère a immigré des Pays-Bas et son père de Hong Kong. Des membres de sa famille élargie résident aux Pays-Bas et à Hong Kong. Il a grandi dans la circonscription électorale qu'il représente au Parlement et y réside actuellement.

- [4] Avant d'être élu à la Chambre des communes, il a travaillé comme directeur de l'information pour l'Association des joueurs de la Ligue nationale de hockey et comme consultant principal auprès de l'Autorité aéroportuaire du Grand Toronto pour le réaménagement de l'aéroport international Pearson. Il a également travaillé dans le domaine des technologies de l'information, dans le secteur bancaire. Il a fréquenté le Trinity College de l'Université de Toronto et est titulaire d'un diplôme de philosophie.

## 1.2 Circonscription de Wellington–Halton Hills

- [5] Wellington–Halton Hills est une circonscription électorale fédérale située dans le sud-ouest de l'Ontario, dont la moitié se trouve dans la région du Grand Toronto. Il s'agit en grande partie d'une circonscription rurale, dont la plus grande ville est Georgetown. Il n'y a pas de communauté sino-canadienne importante dans cette circonscription.

## 2. Expérience avec la République populaire de Chine

- [6] M. Chong suit de près les événements qui se passent à Hong Kong, en raison de son portefeuille de critique de l'opposition en matière d'affaires étrangères et de ses liens familiaux. Il a fait remarquer qu'avant l'arrivée de Xi Jinping à la présidence chinoise, les Hongkongais jouissaient de plus grandes libertés – liberté d'association, liberté d'expression, liberté économique.
- [7] M. Chong a expliqué que son point de vue sur la Chine avait changé sous l'effet de l'autoritarisme croissant du président Xi. Le gouvernement de la RPC est communiste depuis longtemps. Jusqu'à l'arrivée au pouvoir du président Xi, il s'agissait d'un État autoritaire, mais on pouvait espérer une libéralisation croissante et s'attendre à ce que la RPC s'ouvre progressivement au reste du monde.

## 3. Conséquences de ses critiques à l'égard du gouvernement de la RPC

- [8] Des personnes ont parfois approché M. Chong pour lui demander de dénoncer le gouvernement de la RPC, mais il comprend que ses électeurs souhaitent qu'il s'exprime

sur des questions comme celles touchant Huawei, Hong Kong, les « Deux Michaels », le sort des Ouïghours et d'autres activités de la RPC.

- [9] Avant d'assumer le rôle de critique de l'opposition en matière d'affaires étrangères, M. Chong a relevé certains incidents qui semblaient liés à ses critiques à l'égard du gouvernement de la RPC. Ainsi, le 23 août 2019, il a reçu un courriel<sup>1</sup> bidon issu d'un compte Gmail censé provenir du ministère des Affaires étrangères de la RPC et indiquant qu'il lui était interdit d'entrer sur le territoire chinois. Bien qu'il ait su presque immédiatement qu'il s'agissait d'un courriel bidon ne provenant pas réellement du ministère des Affaires étrangères, il l'a néanmoins pris très au sérieux. Il qualifie ce courriel de menaçant, car il indiquait qu'une note serait envoyée à son sujet à d'autres pays asiatiques. Il a compris qu'il pouvait être extradé vers la Chine s'il se rendait dans un de ces pays. Ce courriel est important, puisqu'il s'agit du premier incident dont il se souvient concernant une éventuelle ingérence étrangère. Même s'il s'agissait d'un courriel bidon, il évoquait l'interdiction ultérieure d'entrer en RPC annoncée le 27 mars 2021. M. Chong a communiqué avec le bureau de Chrystia Freeland (alors ministre des Affaires étrangères) et lui a transmis le courriel, mais aucun suivi n'a eu lieu. Il a déploré que le Ministère n'ait pas de protocole pour de telles situations et a comparé son approche à celle d'un « sac de plastique pris dans un tourbillon ».
- [10] En septembre 2021, lors de l'élection générale, M. Chong a participé à une réunion en ligne de tous les candidats de sa circonscription, organisée par le Club Optimiste du canton de Puslinch. Au cours de la réunion, M. Chong a entendu des questions de la part d'un homme s'exprimant avec un accent mandarin distinctif, qu'il a décrit comme étant favorable au gouvernement de la RPC. Les questions de l'homme non identifié portaient sur deux thèmes : 1) la responsabilité de M. Chong concernant les réactions racistes et discriminatoires envers les Chinois, l'accusant d'être « contre la Chine », et précisant que même des personnes comme le député Han Dong avaient dit la même chose; et 2) le fait que la politique du Parti conservateur à l'égard de la Chine suivait aveuglément la politique américaine, et si, en tant que Canadien, il pensait que le Canada devait avoir sa propre politique étrangère indépendante. M. Chong a qualifié cette affaire d'« incident »,

---

<sup>1</sup> MMC0000004, courriel bidon du « ministère des Affaires étrangères de la RPC ».

étant donné (1) que personne ne semblait savoir qui était cet intervenant, (2) qu'il n'était pas certain s'il vivait dans sa circonscription, et (3) la nature des questions. Des efforts ont été entrepris pour déterminer l'identité de cet homme et savoir s'il vivait dans le canton de Puslinch, mais ils n'ont pas abouti. Aucun enregistrement de la réunion n'était disponible et il n'y avait pas de liste des noms des participants. M. Chong ne sait pas si cet incident constitue de l'ingérence étrangère, mais il l'a signalé à la GRC.

- [11] Dans un courriel daté du 14 décembre 2023, la GRC a indiqué qu'elle avait conclu son enquête sur les trois affaires et que, bien que les informations soient « convaincantes », elles ne pouvaient pas « donner lieu à d'autres mesures ».

#### 4. Bilan de l'élection de 2021

- [12] Lors de l'élection de 2021, M. Chong a déclaré que lui et le parti étaient au courant d'irrégularités potentiellement associées à de l'ingérence étrangère dans une demi-douzaine ou plus de circonscriptions, le tout affectant les campagnes du PCC. Il y a eu beaucoup de désinformation, par exemple sur le fait que si le PCC était élu, il « forcerait les Chinois à s'enregistrer » ou que le Canada romprait ses relations avec la RPC si Erin O'Toole devenait premier ministre. M. Chong a observé que le nombre de votes appuyant le PCC a chuté précipitamment en 2021 dans certaines circonscriptions où vivent d'importantes communautés sino-canadiennes, alors qu'il avait été « plutôt constant » lors des élections générales précédentes.
- [13] M. Chong a déclaré qu'il savait qu'il se passait « quelque chose d'étrange » dans la circonscription de Kenny Chiu, Stevenson–Richmond East, qui compte un grand nombre d'électeurs sino-canadiens. M. Chiu lui a dit que les électeurs de sa circonscription ne lui ouvraient pas lorsqu'il faisait du porte-à-porte pendant la campagne et qu'ils n'étaient pas disposés à discuter.
- [14] Ce n'est que plusieurs mois après l'élection que M. Chong a appris que le **Mécanisme de réponse rapide (« MRR »)** au sein d'Affaires mondiales Canada suivait en temps réel la campagne de désinformation menée contre M. Chiu et le programme électoral du PCC. Il a qualifié de « tragique » le fait que le MRR documentait la désinformation visant M. Chiu pendant l'élection de 2021, mais sans communiquer aucune information au

public concernant l'existence de ces opérations de désinformation pendant la campagne. De même, aucune information n'a été transmise par le groupe d'experts gérant le Protocole public en cas d'incident électoral majeur au sujet de cette désinformation. M. Chong a découvert deux autres rapports indépendants – l'un émanant du Conseil de l'Atlantique<sup>2</sup> et l'autre de la Chaire de recherche du Canada Benjamin Fung<sup>3</sup> – qui ont conclu que la RPC était très probablement à l'origine de cette campagne de désinformation.

- [15] Peu après l'élection de 2021, M. Chong et d'autres membres du parti – Kenny Chiu, Alice Wong et Bob Soroya – ont rencontré des Canadiens d'origine chinoise dans la région du Grand Toronto et dans le Lower Mainland de la Colombie-Britannique dans le cadre de tables rondes. L'objectif était de recueillir l'avis de ces personnes sur le Parti conservateur et ses politiques. Il a déclaré que les réactions étaient « assez choquantes ». Un participant lui a rapporté que deux animateurs de la station de radio AM 1320 de Vancouver avaient reçu pour instruction de la part des propriétaires de la station de ne pas mentionner le nom de M. Chiu à l'antenne. L'un d'entre eux a néanmoins interviewé M. Chiu et a été licencié en conséquence. L'autre personne a mentionné le nom de M. Chiu à l'antenne et a vu ses heures de travail réduites. M. Chong a observé que certaines personnes étaient réticentes à parler avec lui et ses co-animateurs.
- [16] Il a déclaré qu'à son avis, la RPC est plus présente sur le terrain que le gouvernement du Canada lui-même dans de nombreuses communautés sino-canadiennes.
- [17] M. Chong rejette l'idée que l'ingérence électorale de la RPC n'a pas eu d'effet sur les résultats de l'élection. L'un des facteurs de l'éviction d'Erin O'Toole de la chefferie du PCC est que le parti n'a pas remporté plus de sièges lors de l'élection.

## 5. Circulation d'informations

- [18] En ce qui concerne la circulation d'informations relatives à l'ingérence étrangère dans les élections générales de 2019 et 2021, M. Chong s'est dit très préoccupé par le fait que

---

<sup>2</sup> CCC0000119

<sup>3</sup> CCC0000120

rien n'a été fait pour l'informer de la menace jusqu'à ce que les médias en fassent état en mai 2023. Il n'a été informé de rien. Le breffage que le SCRS lui a fourni était de nature générique et il ne lui a rien appris. Il n'a pas été fait mention de menaces précises.

[19] Si M. Chong avait su, pendant les élections de 2021, ce qu'il sait maintenant, il aurait pris des mesures préventives telles que l'enregistrement de l'appel Zoom lors de la réunion de tous les candidats à Puslinch.

[20] Ses autres préoccupations concernant la circulation d'informations relatives à l'ingérence étrangère dans les élections de 2019 et 2021 ont trait aux nominations locales des partis, qui, selon lui, devraient faire l'objet d'un examen plus approfondi. Il a observé que le PCC et le **Parti libéral du Canada (« PLC »)** ont tous deux des critères minimaux pour voter dans les courses à l'investiture des partis locaux (paiement d'une cotisation minimale, être âgé d'au moins 14 ans, résider dans la circonscription). La principale différence réside dans le fait que les électeurs du PCC doivent être des citoyens ou des résidents permanents, alors que le PLC autorise les « résidents ordinaires » membres du parti à voter. Il estime que ces critères peu contraignants rendent les nominations des partis propices à l'ingérence étrangère.